

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 97

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Roquevaire - Contrat départemental de développement et
d'aménagement 2016/2020 - Tranche 2016

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
04.13.31.39.66**

PRESENTATION

Par délibération du 29 mars 2016, l'Assemblée Départementale a approuvé la reconduction des dispositifs départementaux d'aides aux communes, ainsi que les modifications et évolutions proposées dans le cadre de cette politique publique.

A ce titre, des aides ont été prévues sous la forme de contrats départementaux de développement et d'aménagement.

Je vous précise que les demandes formulées par les communes et les groupements de communes sont examinées dans la limite des crédits inscrits au budget, compte tenu de l'intérêt présenté par les opérations envisagées et de leur convergence avec les orientations fixées par le Département, sachant que pour 2016 seront prioritairement examinés les projets présentés dans les domaines suivants :

- l'environnement et le développement durable,
- le sport et la jeunesse,
- la culture,
- le foncier et l'habitat social,
- l'accueil de la petite enfance.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016/2020 envisagé par la commune de Roquevaire, pour lequel cette dernière sollicite une aide du Département, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2016

- ESPACE CULTUREL CLEMENT DAVID

La commune dispose actuellement de l'Espace Clément David, structure regroupant un centre culturel, un centre aéré, une bibliothèque et des bureaux administratifs

Face au constat de vétusté des locaux, de la présence d'amiante, de structures ne répondant plus aux réglementations de sécurité et de solidité, la commune envisage la démolition complète de ces bâtiments puis la reconstruction pour réaménager ce lieu.

L'ensemble reconstruit permettra la mise à disposition, pour les administrés, d'espaces dédiés à la pratique culturelle et aux loisirs (médiathèque, pratique de la musique, des arts manuels, salle de danse et de gym...). Au rez-de-chaussée, un centre aéré ASLH pour les 6-12 ans sera créé.

Le montant de l'opération, prévue de 2016 à 2020, s'élève à 5 500 000 € HT, dont 140 000 € HT pour la tranche 2016.

La Métropole Aix-Marseille est sollicitée à hauteur de 1 375 000 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 2 750 000 €, dont 70 000 € pour la tranche 2016.

- VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIC

La commune souhaite créer un parking de 23 places à proximité de l'hôtel de Ville ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux et d'équipements fitness à Pont de l'Etoile, sur une surface de 440 m². Celle-ci est, d'une part, destinée aux enfants avec l'équipement d'un sol amortissant et d'autre part, d'un espace fitness. Cette zone serait agrémentée de deux tables de pique-nique et d'un gazon synthétique.

Ce projet comprend également la rénovation de plusieurs voies et plus particulièrement la rue Alfred Rinn, le chemin de la Bartoune ainsi que le chemin de Valcros.

Le montant de cette opération, prévue de 2016 à 2020, s'élève à 3 135 000 € HT, dont 800.000 € HT pour la tranche 2016.

La commune pourrait bénéficier d'une subvention de 75 000 € de la part de l'Etat.

La subvention départementale pourrait s'élever à 1 567 500 €, dont 400 000 € pour la tranche 2016.

- RESEAUX EAU POTABLE

Compte tenu de la vétusté des réseaux d'eau potable, la commune souhaite entreprendre leur renouvellement.

Les travaux concernent la ZAC de Saint Estève et le Lotissement Lou Cantounet.

Le montant de l'opération, prévue en 2016, s'élève à 265 000 € HT.

La commune ne bénéficie d'aucun autre financement.

La subvention départementale pourrait s'élever à 132 500 €

- ACQUISITION DE VEHICULES UTILITAIRES ET GROS MATERIEL

La commune souhaite doter ses services de véhicules et matériels adaptés à leurs missions.

En 2016, la commune envisage l'acquisition de véhicules et des matériels suivants :

- une balayeuse de voirie, quatre véhicules plateau, deux véhicules destinés à la Police Municipale, une saleuse, un tracteur multi-fonctions ;
- une benne à compression de feuilles, un broyeur de végétaux, quatre souffleurs électriques.

Le montant de l'opération, prévue en 2016, s'élève à 360 000 € HT.

La commune ne bénéficie d'aucun autre financement.

La subvention départementale pourrait s'élever à 180 000 €

Projets prévus à partir de 2017

- PLATEAU SPORTIF LASCOURS

La commune envisage d'aménager le plateau sportif communal situé à Lascours. La surface totale à aménager représenter environ 4 500 m².

Le projet comprend la création d'un espace sportif et ludique comportant une aire de jeux pour enfants, des toilettes et un bâtiment de stockage.

Le montant de l'opération, prévue de 2017, s'élève à 300.000 € HT.

- POLES CULTURELS IMMEUBLE IORO/MAURAS

La commune souhaite créer une entité administrative dans un équipement public libéré par LOGIS Méditerranée dans le cadre de l'opération immobilière dite Ioro/Mauras.

Elle envisage d'y aménager des bureaux qui permettront d'accueillir les services administratifs du Centre Culturel, Enfance CLSH, Ressources Jeunes, Scolaire, Sport et Culture ainsi que la Vie Associative.

Des espaces seront dédiés aux inscriptions et règlements de toutes les activités communales, en salle de réunions et salle d'accueil

La surface totale est de l'ordre de 320 m² en rez-de-chaussée..

Le montant de l'opération, prévue en 2018, s'élève à 400 000 € HT.

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat 2016/2020 s'élève à 9 960 000 € HT, réparti comme suit :

– Espace Culturel Clément David.....	5 500 000 € H.T.
– Voirie et éclairage public	3 135 000 € H.T.
– Réseaux d'eau potable.....	265 000 € H.T.
– Acquisition véhicule utilitaire et gros matériel	360 000 € H.T.
– Plateau sportif Lascours	300 000 € H.T.
– Pôles culturels Immeuble Ioro/Mauras	400 000 € H.T.
	<hr/>
TOTAL	9 960 000 € H.T.

L'échéancier est le suivant :

– 2016	:	1.565.000 € HT
– 2017	:	1.160.000 € HT
– 2018	:	2.450.000 € HT
– 2019	:	3.415.000 € HT
– 2020	:	1.370.000 € HT

La participation globale du Département pourrait être fixée à 4.980.000 €, pour ce programme 2016/2020, dont 782.500 € pour la tranche 2016, selon le détail indiqué en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligé de bien vouloir :

- donner votre accord à la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement avec la commune de Roquevaire pour les années 2016-2020,
- engager au titre de l'AP 2016 un montant de 4 980 000 €, étant précisé que chaque tranche annuelle fera l'objet d'une délibération du Conseil Départemental, dans la limite de l'enveloppe financière initiale,
- allouer à la commune de Roquevaire une subvention de 782 500 €, sur une dépense subventionnable de 1 565 000 € HT, au titre de la tranche 2016 de ce contrat départemental 2016/2020, conformément à l'annexe 1,

- m'autoriser à signer avec le bénéficiaire la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle type prévu à cet effet.

En cas de décision favorable de votre part, je vous propose :

- d'engager cette dépense au chapitre 204 du budget départemental, sur l'autorisation de programme 2016-10127 V dont la dotation est suffisante,
- d'approuver les montants d'affectation, comme indiqué ci-dessous

		Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2016 – 10127 V	55 330 000€	0 €	4 980 000 €
Détail nouvelle affectation				
OPERATION	2016-10127			
dont IB	204.71.204141	1 330 000 €	0 €	180 000 €
	204.71.204142	54 000 000€	0 €	4 800 000 €
Première Commission Permanente votant une affectation concernant cette autorisation de programme :				

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL